



Méto : Ligne A station Esquirol - Ligne B station Carmes ou Palais de justice

Bus : n°12 station Salin-Parlement **Voiture** : Place des Carmes - Carrefour St-Michel

Vélo : VéloToulouse, Place des Carmes, rue du Languedoc, Place du Salin, église de la Dalbade, Place M. Hauriou

CONTACTS UNIVERSITAIRES

Secrétariat universitaire : Isabelle LOMBARD

8, Place du Parlement 31000 Toulouse
isabelle.lombard@ict-toulouse.fr / Tél. : 05 61 53 96 02

Doyen de la Faculté de Droit canonique : Etienne RICHER

etienne.richer@ict-toulouse.fr

Secrétaire académique : Georges MORIN

georges.morin@ict-toulouse.fr

Directeur des Etudes doctorales et postdoctorales : Bernard CALLEBAT

bernard.callebat@ict-toulouse.fr

Directeur de la Licence par sessions : Georges MORIN

georges.morin@ict-toulouse.fr

LICENCE EN DROIT CANONIQUE

FORMATION PAR SESSIONS



Date d'inscription

Du 15 juin au 30 septembre 2018



Lieu d'inscription

Site internet www.ict-toulouse.fr
8, Place du Parlement 31000 Toulouse

FACULTÉ DE DROIT CANONIQUE



PLAN DES ETUDES

1. PROPEDEUTIQUE EN DROIT CANONIQUE

Le cursus de base dure deux années avec une formation propédeutique en théologie, philosophie et droit canonique, nécessaire pour acquérir une formation juridique supérieure et correspondant à 120 crédits européens. Cette formation peut être l'objet d'une dispense, partielle ou totale, tenant compte d'études précédentes dans les matières visées.

2. LICENCE EN DROIT CANONIQUE PAR SESSIONS

La *Licence en droit canonique* par sessions comporte trois années d'enseignements correspondant à l'obtention de 180 crédits européens. L'inscription dans cette licence est conditionnée par des critères de domiciliation académique ; cette formation se déroule dans le cadre de trois sessions annuelles de trois jours (septembre, janvier et juin).

3. AUTORITES ACADEMIQUES

- > Doyen : **Etienne RICHER**
- > Secrétaire académique : **Georges MORIN**
- > Directeur de la Licence par sessions [FCOAD] : **Georges MORIN**
- > Directeur des Etudes doctorales et postdoctorales : **Bernard CALLEBAT**
- > Secrétaire universitaire : **Isabelle LOMBARD**

■ ANNEE A [60 ECTS]

Cours par sessions

Méthodologie et Recherche	B. CALLEBAT	4 ECTS
Histoire des sources canoniques	B. CALLEBAT	4 ECTS
Histoire des institutions canoniques	B. CALLEBAT	4 ECTS
Formulaires et actes administratifs	B. CALLEBAT	4 ECTS
Droit du mariage	B. CALLEBAT	5 ECTS
Latin canonique I	P.-J. JACQUIN	4 ECTS
Eglises particulières	L.-M. LE BOT	6 ECTS
Fidèles du Christ	H. MIAYOUKOU	6 ECTS
Charge ecclésiastique d'enseigner	J.-T. PINI	6 ECTS
Droit processuel	B. du PUY-MONTBRUN	6 ECTS
Regroupement des Eglises part.		5 ECTS

Itinéraires de perfectionnement

Devoir court (1)	4 ECTS
Journées d'études et/ou colloques	2 ECTS

■ ANNEE B [60 ECTS]

Cours par sessions

Histoire de la vie consacrée	B. CALLEBAT	4 ECTS
Droit romain	B. CALLEBAT	4 ECTS
Séminaire Jurisprudence	B. CALLEBAT	3 ECTS
Latin canonique II	P.-J. JACQUIN	4 ECTS
Théologie du droit	L.-M. LE BOT	4 ECTS
Philosophie du droit	L.-M. LE BOT	4 ECTS
IVC/SVA	L.-M. LE BOT	5 ECTS
Normes générales	H. MIAYOUKOU	4 ECTS
Charge ecclésiastique de sanctifier	G. MORIN	5 ECTS
Droit processuel	B. du PUY-MONTBRUN	5 ECTS
Procédures de canonisation	B. du PUY-MONTBRUN	4 ECTS
Biens temporels de l'Eglise	B. CALLEBAT	4 ECTS

Itinéraires de perfectionnement

Devoir court (2)	4 ECTS
Devoir court (3)	4 ECTS
Journées d'études et/ou colloques	2 ECTS

■ ANNEE C [60 ECTS]

Cours par sessions

Droit de la laïcité	B. CALLEBAT	4 ECTS
Droit des experts	B. CALLEBAT	5 ECTS
Droit de la famille	B. CALLEBAT	4 ECTS
Code des Eglises orientales	P.-J. JACQUIN	4 ECTS
Autorité suprême de l'Eglise	L.-M. LE BOT	5 ECTS
Associations	H. MIAYOUKOU	4 ECTS
Autres actes du culte divin	G. MORIN	4 ECTS
Lieux et temps sacrés	G. MORIN	4 ECTS
Directoire sur l'œcuménisme	G. MORIN	4 ECTS
Sanctions dans l'Eglise	B. du PUY-MONTBRUN	5 ECTS
Séminaire Sacraments	E. RICHER	3 ECTS

Itinéraires de perfectionnement

De Universo Codice (DUC)	6 ECTS
Mémoire de licence	6 ECTS
Journées d'études et/ou colloques	2 ECTS